



« Passage de témoin de la fraternité », médaille de bronze, « Fotosport'86 », Jean-Claude Bade (FRA).

VERS UNE COORDINATION DE L'ASSISTANCE SPORTIVE

par *ALEXANDRU SIPERCO*

MEMBRE DU CIO EN ROUMANIE

Le CIO, sur recommandation de la Commission du Mouvement olympique, a décidé d'organiser une réunion de concertation au sujet de l'assistance sportive aux pays en développement. A cette réunion, qui se déroulera à Lausanne du 20 au 22 avril 1988, seront invités à participer des représentants des organisations ayant des programmes d'assistance en matière sportive aux pays en développement. Cette initiative répond à une nécessité qui se fait sentir depuis longtemps : celle de la coordination de l'assistance, ou, tout au moins, la concertation des organismes concernés.

L'absence d'une telle coordination, la pratique du sport de performance et de masse dans les pays en voie de développement, n'a pas bénéficié, dans la mesure désirée, des nombreux programmes d'assistance des organismes gouvernementaux et intergouvernementaux, ainsi que par des organisations non gouvernementales internationales et nationales.

Il est vrai que les circonstances locales, les difficultés économiques, l'infrastructure insuffisante, le manque de cadres, continuent à exercer leurs effets négatifs sur le développement du sport, mais il est tout aussi vrai qu'on pouvait s'attendre à de meilleurs résultats des programmes d'assistance. Il apparaît de plus en plus que l'une des raisons principales de ce manque d'efficacité relative de ces programmes doit être attribuée, tel que mentionné plus avant, au manque de coordination ou de concertation entre les organisations, programmes décidés, conçus et conduits par chaque organisme, séparément, sans concertation, sans conception d'ensemble, même réduite à quelques principes acceptables pour tous ceux impliqués dans ces actions.

Les conséquences sont multiples : dispersion des moyens, doublement et superposition de l'aide offerte, programmes mal adaptés aux conditions locales, mauvaise répartition géographique et dans le temps, inégalités dans la qualité de l'assistance, et le caractère parfois unilatéral de celle-ci.

Bien sûr, des problèmes inhérents à un manque de communication entre donateurs et bénéficiaires de l'assistance existent aussi, tels que définition incomplète des besoins réels, méconnaissance de l'ordre de priorité dans la satisfaction de ces mêmes besoins, inégalités dans l'exécution des programmes découlant des circonstances locales, des possibilités humaines et de l'infrastructure.

Aux besoins très différents des pays en développement, fonction du milieu géographique, des conditions matérielles et sociales, des traditions locales, correspond une tout aussi grande diversité de donateurs — organismes intergouvernementaux ou organisations non gouvernementales — disposant de possibilités et de moyens différents, professant des conceptions dissemblables quant à la méthode d'assistance et à son but.

Les programmes revêtent des formes diverses, telles que l'offre de bourses, l'envoi de spécialistes, l'organisation de stages, la construction d'infrastructures sportives, l'aide à la participation à diverses compétitions internationales.

Toutes ces considérations appellent une analyse approfondie et multilatérale des besoins et des meilleurs moyens pour y subvenir, notamment par l'élaboration des formes d'aide les mieux adaptées.

Afin de pouvoir améliorer l'efficacité et l'utilité des efforts d'assistance consentis par les divers organismes, est requise, tout d'abord, une connaissance claire de la situation actuelle dans le domaine de la coopération sportive.

L'intention du CIO est de procéder par étapes afin d'arriver à un tableau des programmes d'assistance au niveau global. On commencera par répertorier les programmes et les réalisations de l'ensemble du Mouvement olympique. Ce tableau sera complété par les informations que les Etats et les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, qui ne font pas partie du Mouvement olympique, auront voulu mettre à la disposition de la réunion.

Les informations reçues seront compilées et étudiées de manière à dégager les points faibles du système actuel de l'assistance et à esquisser une méthodologie permettant de rationaliser et de coordonner les efforts dans ce domaine pour

Le président du CNO de Djibouti devant le matériel sportif.



que, lors de la réunion de concertation d'avril 1988, les conclusions de l'étude et les suggestions qui en découleront soient présentées aux participants, en tant que base de discussion.

Le CIO est conscient des limites de la possibilité de réaliser une coordination totale au niveau global. Les informations nécessaires ne sont pas toujours faciles à obtenir, les problèmes à résoudre sont extrêmement complexes, les critères de décision et formes d'assistance diffèrent suivant l'organisme concerné.

Il n'en demeure pas moins que l'identification des points faibles constatés au niveau de l'ensemble des programmes d'assistance, la mise en commun des expériences, succès et échecs de chacun, l'adoption de certaines orientations

de principe afin de remédier aux faiblesses et la mise en évidence des domaines précis qui devraient bénéficier d'une attention accrue des donateurs, ne peuvent qu'être bénéfiques et contribuer à améliorer l'efficacité de l'assistance des pays en voie de développement dans le domaine du sport.

Afin de permettre un processus continu d'information mutuelle et de concertation, le projet de création d'un centre d'échange d'informations au sujet de l'assistance sportive aux pays en développement, qui pourrait servir aussi de forum de discussion, sera soumis à l'appréciation des participants à la réunion de concertation.

A. S.